



communiqué

Date

Pour publication

Le 9 avril 1987

N^o 063

UNE STRATÉGIE CANADIENNE POUR LA CHINE

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, le ministre du Commerce extérieur, l'honorable Pat Carney, et le ministre des Relations extérieures, l'honorable Monique Landry, ont annoncé aujourd'hui que le Cabinet a adopté récemment une stratégie, dynamique, coordonnée et orchestrée destinée à promouvoir les intérêts canadiens en République populaire de Chine.

M. Clark a indiqué que, grâce à cette stratégie, le Canada pourra saisir les occasions et les défis créés par la politique d'ouverture et de modernisation de la Chine. Cette volonté d'ouverture a été réitérée récemment par les dirigeants chinois.

Le plan d'action mis de l'avant par la stratégie canadienne pour la Chine capitalise sur les importantes réalisations du Canada dans ses relations avec la République populaire de Chine, et plus particulièrement les mesures prises par le gouvernement ces derniers deux ans. Celles-ci incluent l'établissement de consultations politiques annuelles de haut niveau, l'identification de la Chine dans la Stratégie nationale de commerce en tant que marché prioritaire, l'ouverture d'un Consulat général du Canada à Shanghai ainsi que les initiatives annoncées par le Premier ministre, le très honorable Brian Mulroney, lors de sa visite à Beijing en mai 1986: le doublement du programme bilatéral de développement de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) en Chine et l'établissement d'une facilité de financement concessionnel pour la Chine par l'entremise de la Société de l'expansion des exportations (SEE).

.../2

La stratégie assure que les visites ministérielles en Chine serviront les objectifs prioritaires du gouvernement; propose d'accroître le dialogue avec le gouvernement chinois sur les grandes questions stratégiques qui touchent à l'Asie ainsi que sur les questions globales de contrôle des armements; établit un cadre institutionnel assurant que la stratégie canadienne envers la Chine soit basée sur un consensus national; pose une base solide pour l'établissement de plans d'action sectoriels qui feront coïncider les domaines d'expertise canadienne avec les priorités économiques chinoises; assure que le programme d'assistance bilatérale en pleine expansion serve à promouvoir les intérêts économiques et de développement communs en Chine; demande à la SEE et à l'ACDI respectivement d'examiner des arrangements de cofinancement possibles avec les institutions financières internationales.

De plus, cette stratégie facilite l'établissement des négociations qui permettront l'entrée de la Chine au GATT en accord avec les objectifs de la politique commerciale canadienne; décide que les ressources gouvernementales existantes donneront une priorité accrue aux programmes d'échanges académiques, culturels, professionnels, sportifs ainsi qu'au niveau des médias avec la Chine; reconnaît le besoin de simplifier les procédures en matière consulaire et de visas avec la Chine afin de faciliter les contacts de personnes à personnes; et se prononce en faveur de l'établissement d'un programme plus étendu en matière de relations de défense.

M. Clark a ajouté que cette stratégie sera réalisée en collaboration étroite avec les provinces, la communauté des affaires et des autres groupes qui s'intéressent de près aux relations sino-canadiennes.